



MAGIS-EXCELLENCE : la joie du plus, le goût du mieux
Thème d'année 2026-2027 des 25 écoles jésuites francophones belges.

Ad Majorem Dei Gloriam : pour une plus grande gloire de Dieu

« On ne voudra ni ne cherchera rien d'autre, en tout et pour tout, qu'une plus grande louange et gloire de Dieu (...), car chacun doit penser qu'il progressera d'autant plus en toutes choses (...) qu'il sortira de son amour, de son vouloir et de ses intérêts propres. » **Ignace de LOYOLA**, Exercices spirituels.

Madame,
Monsieur,
Chers Parents,

Après sept semaines de vacances, le moment de la rentrée scolaire se rapproche. Il est temps de vous communiquer certaines informations.

1-Education jésuite – Thème d'année : **Le Magis, l'Excellence**



Pour mémoire, la Compagnie de Jésus nous invite fermement à ancrer nos visées et nos actions pédagogiques dans une dynamique de « Tradition & Innovations »

Cette dynamique s'inscrit dans une perspective humaine et académique et se retrouve pleinement inscrite dans le mantra de notre collège : « Former à leur excellence humaine et académique des jeunes appelés à devenir des femmes et des hommes pour et avec les autres ».

Cette année-ci, le thème d'année et notre appartenance à la tradition ignatienne se déclinera sur le thème du Magis et de l'Excellence . *In todo amor y servir*, Aimer et servir en toutes choses et *Ad majorem Dei gloriam* (AMDG), Pour une plus grande gloire de Dieu, sont deux des grandes devises des jésuites.

Ignace de Loyola avait la conviction profonde que l'être humain est capable de se dépasser lui-même au service des autres. Œuvrer, travailler, s'engager pour une plus grande gloire de Dieu, ce n'est pas aimer et servir un dieu dictateur à l'humeur versatile. Au contraire, œuvrer pour Dieu, c'est œuvrer pour l'être humain.

La joie du plus, le goût du mieux sera le slogan de cette année scolaire. Il correspond à l'épine dorsale de l'éducation chez les jésuites : comment faire toujours mieux (le *magis*) pour trouver son excellence et la mettre au service des autres et, ainsi, œuvrer *ad maiorem Dei gloriam*.

Nous inviterons vos enfants à vivre ce slogan en apprenant à se poser régulièrement ces deux questions :

- Quelles sont mes forces et comment vais-je les mettre au service des autres ?
- Quels sont mes points d'amélioration et quels petits pas puis-je faire pour avancer ?

2-Informations pratiques

2.1-Calendarrier de la rentrée, du mois de septembre et du mois d'octobre

Lu 24/08	08h00	Dernière limite pour remettre les travaux de vacances : Salle 1
	14h00 à 16h/17h	Passation des examens de 2 ^e session
Ma 25/08	Matinée	Rentrée des élèves S1 : 08h25 à la cour 1 (fin des cours à 15h45) [<i>S1 = 1^e année</i>] 2C : 09h15 à la cour 2-3 (fin des cours à 12h55) 3T : 09h40 à la cour 2-3 (fin des cours à 12h55) 4T : 10h00 à la cour 4-5-6 (fin des cours à 12h55) 5T : 10h30 à la cour 4-5-6 (fin des cours à 12h55) 6T : 11h00 à la cour 4-5-6 (fin des cours à 12h55)
		Suite de la passation des épreuves de 2 ^e session : 08h25 à 10h05.
	Après-midi	Suspension des cours à 13h00 (<i>Sauf pour les élèves de 1^e</i>). Suite de la passation des épreuves de 2 ^e session : 14h00 à 16h00/17h00
Me 26/08	08h25 à 12h55	Cours de la S1 à la 6T
	13h30 à 16h00	Délibérations des 2 ^e sessions : les élèves concernés recevront leurs résultats dans la foulée de ces délibérations
Ma 01/09	19h00 ou 20h00	Réunion de parents du Cycle 1 19h00 : S1 (Accueil des parents au Théâtre) 19h00 : 2S (Accueil des parents à la Salle verte) 20h00 : 2C (Accueil directement dans les classes) 19h00 : 3T (Accueil des parents à la Salle polyvalente)
Ma 08/09	19h00	Réunion des parents du Cycle 2 (Accueil directement dans les classes)
Lu 12/10	Conseils de Classe	08h25 à 16h45 : suspension de cours toute la journée
Ma 13/10		15h05 à 17h05 : suspension des cours en 7 ^e période en fonction des besoins
Je 15/10		15h05 à 17h05 : suspension des cours en 7 ^e période en fonction des besoins
Ve 16/10		15h05 à 17h05 : suspension des cours en 7 ^e période en fonction des besoins
Ve 06/11		Remise du bulletin n°1

Je 12/11	Journées pédagogiques	08h25 à 16h45 : suspension de cours toute la journée
Ve 13/11		

- Le carnet scolaire complet en pièce jointe

3.2. Rappel – Manuels scolaires

Pour ceux d'entre vous qui n'auraient pas encore eu l'occasion d'acquérir les manuels scolaires, nous vous rappelons qu'il est possible de les acheter ou de les louer via un prestataire externe :

<https://csme.scolaris.be>

3-Cabanga

Cabanga reste l'outil de référence pour le suivi pédagogique et disciplinaire des élèves. Les élèves sont tenus de le consulter quotidiennement et les parents régulièrement.

La plateforme sera accessible à partir du 28 août.

En cas de souci de connexion, vous êtes tenus de vous signaler auprès du service informatique afin de retrouver vos accès.

4-Règlement d'Ordre Intérieur

Pour éviter des situations conflictuelles et garantir le vivre ensemble, il nous paraît essentiel de rappeler quelques balises réglementaires. La veille de leur rentrée, tous nos élèves recevront un courriel à ce sujet. Il me paraît cependant important de vous communiquer ces rappels réglementaires, de manière que vous puissiez leur donner tous les prolongements utiles en famille.

Lien vers le ROI en ligne :

<https://secondaire.cssm.education/wp-content/uploads/2026/08/ROI.pdf>

4.1-LES TENUES

Une tenue décente et réglementaire

- pas de couvre-chef (prière de l'enlever avant de franchir l'entrée du Collège)
- pas de décolletés, de crop top, d'épaules dénudées, de mini-jupes ou de short court
- pas d'ostentation des sous-vêtements
- pas de survêtement de sport
- pas de vêtement ou accessoire à caractère ethnique et/ou religieux (prière de l'enlever avant de franchir l'entrée du Collège)

Les récalcitrant(e)s seront renvoyé(e)s chez eux/elles, même en cas d'interrogation de synthèse.

4.2-LES GSM & LES ÉCOUTEURS

Les règles de confiscation restent inchangées. Prière de **les ranger avant de franchir l'entrée du Collège**. Attention, à la suite de la décision gouvernementale, les élèves de 5-6 sont également soumis à la **stricte** interdiction d'emploi de leur GSM et de leurs écouteurs.

Un GSM confisqué ne sera remis qu'en mains propres aux parents et sur présentation de leur carte d'identité. Après trois confiscations, l'école se réserve le droit de conserver le smartphone une semaine (sans la carte SIM).

4.3-LA PRISE de NOTES (point surtout destiné aux élèves de 3-4-5-6)

La prise de notes

- **n'est pas optionnelle.** Tout le monde doit prendre des notes
- **est un marqueur de l'engagement scolaire et de la participation aux cours**
- **est individuelle** : elle n'est pas collective, ni déléguée à un autre élève, ni l'objet d'un tour de rôle
- est un moyen pour rester attentif(ve) en classe : elle **constitue un premier acte de compréhension, de synthèse et même de mémorisation**
- est une compétence transversale : elle **peut faire, à tout moment, l'objet d'une évaluation** par les professeurs quelle que soit sa forme : texte, schéma, carte mentale, sketchnote, annotation d'un document, etc.

4.4-LES CHROMEBOOKS (pour les élèves de 3-4-5-6)

Les professeur(e)s décident de leur utilisation ou non en classe, en ce compris pour la prise de notes. Chaque professeur reste libre de cette décision.

4.5-LA TRICHERIE

La tricherie est une faute grave. Elle vaut à son auteur une **sanction disciplinaire** (retenue, blâme sévère, etc.). Par ailleurs, elle est aussi sanctionnée par un NI. Et cela, tout au long de l'année (examens compris).

4.6-LA CARTE D'ÉTUDIANT

Nous rappelons que votre enfant DOIT toujours avoir sa carte d'étudiant avec lui. **Sans carte étudiant, les élèves ne pourront pas acheter à manger à la cantine. Un oubli répété entraînera des sanctions.**



Au nom de tous nos enseignants, éducateurs, personnels de nos services généraux et membres du bureau de direction, je vous souhaite une excellente année scolaire.

Benoît Gallez
Directeur de l'école secondaire